

DES PERMANENCES DANS NOS VILLAGES

La Ville a en effet souhaité répondre aux besoins de la population concernant les horaires d'ouverture et les formalités administratives pouvant y être accomplies.

A deux pas de chez vous, dans votre village, ces permanences vous dispensent de vous rendre au centre-ville pour accomplir les principales démarches administratives de la vie courante.

Des horaires adaptés : 17h30 – 19h00

Vos mairies de quartier-village seront ouvertes une à deux fois par semaine, en fin d'après-midi, de 17h30 à 19h afin de vous permettre, d'effectuer en fin d'après-midi les principales démarches administratives plus près de chez vous.

De plus, le choix de ces horaires est complémentaires des horaires de la Mairie centrale qui ferme ses portes à 17h.

Les mairies de quartier-village sont ouvertes à tous les thionvillois.

Des formalités administratives plus larges

Le personnel vous offrira un accueil personnalisé et sera à votre disposition pour vous aider à régler toute question de vie quotidienne, vous mettre en relation avec le service concerné ou prendre note de toute suggestion relative à la vie de votre quartier. Il est habilité à établir ou commander de nombreux actes administratifs, tels que :

Etablissement des dossiers de cartes nationales d'identité, passeports et remise de ces pièces / Sorties de territoire / Légalisation de signatures / Inscriptions sur les listes électorales et sur le fichier domiciliaire / Commandes d'actes de naissance, de mariage et de décès / Demandes de livret de famille / Réception de dossiers de médaille du travail / Réception des demandes d'entrer en voiture dans les cimetières / Renseignements divers (procédures administratives, travaux envisagés ou en cours dans les quartiers, réception des plaintes des habitants, infrastructures locales, services municipaux, sports, culture, ...) / Distribution de raticide / Gestion de l'alambic et des cols de cygne.

Le personnel procédera également à la distribution de sacs-poubelles dont vous avez besoin.

En plus de ces prestations, vous y trouverez également de nombreux autres formulaires administratifs, ainsi que de la documentation pratique et culturelles.

A SAVOIR : Beaucoup de questions ont été posées lors de la réunion publique du 21 octobre dernier. Nous y apporterons des réponses dans le prochain numéro du Petit Journal des Villages ou lors des permanences tous les jeudis à Veymerange et à Elange.

PERMANENCES MUNICIPALES**Jours et heures d'ouverture des différentes Mairies Quartiers – Villages et permanences de élus des villages :****ELANGE- VEYMERANGE**

Les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30

Espace Multifonctionnel
55, route du Buchel
mairie-veymerange@orange.fr
Tél : 03 82 34 21 10

Permanence de l'élue de Village :
François COMBE 06 30 98 54 43
A Elange, le jeudi de 17h00 à 18h00
A Veymerange, le jeudi de 18h00 à 19h30

GARCHE

Les jeudis de 17h30 à 19h

138, rue de Meilbourg
mairie-garche@orange.fr
Tél : 03 82 53 29 58

Permanence de l'élue de Village :
Josy-Anne OESTREICHER . 06 77 12 23 03
A Koeking, le Mardi de 17h00 à 18h00
A Garche, le Mardi de 18h00 à 19h00

BEUVANGE-METZANGE-VOLKRANGE

Les jeudis de 17h30 à 19h

7, rue des Marronniers
mairie-volkrange@orange.fr
Tél : 03 82 88 42 21

Permanence de l'élue de Village :
Giocondo CAVALIERE 06 34 42 00 19
A Volkrange, le jeudi de 17h30 à 19h00

OEUTRANGE

Les lundis et jeudis de 17h30 à 19h

6, place Saint Luc
mairie-oeutrange@orange.fr
Tél : 03 82 55 11 01

Permanence de l'élue de Village :
Nathalie SWOLL 06 86 60 08 12
Le Jeudi de 17h30 à 19h00

NOTA : François COMBE Adjoint aux Villages pourra être joint en cas de problèmes graves si le conseiller du secteur est indisponible.

VOLKRANGE - BEUVANGE - METZANGE - GARCHE - KOEKING - OEUTRANGE - VEYMERANGE - ELANGE



EXPOSITION FRUITIÈRE À GARCHE LES 4 ET 5 OCTOBRE 2008

ÉDITO

Depuis mars 2008, quatre élus représentent les villages ou quartiers-villages au conseil municipal de Thionville : un Adjoint en charge des villages (François COMBE) et trois conseillers municipaux délégués aux villages (Nathalie SWOLL – Josy-Anne OESTREICHER – Giocondo CAVALIERE).

Nous avons été élus, avec un mandat confié par Bertrand Mertz Maire de Thionville – Conseiller Général de la Moselle, pour faire remonter les problèmes des huit villages de Thionville et nous en occuper. Nous nous sommes tout de suite mis au travail.

Tout d'abord, nous avons recensé tous les travaux à effectuer dans nos villages. Si dans un premier temps, nous avons fait souvent la une de l'édition de Thionville du Républicain Lorrain, nous avons, dans un second temps beaucoup travaillé (voir le Petit Journal N°01).

Aujourd'hui, nous pouvons dresser le bilan de cette année. Je crois que nous pouvons en être fier, à vous de nous le dire.

François COMBE,
Adjoint au Maire
en charge des villages

LA NOUVELLE MAIRIE DE QUARTIER-VILLAGE DE VEYMERANGE-ELANGE
Situé le long de la route du Buchel, le nouvel espace multifonctionnel de Veymerange accueille une mairie. Elle a ouvert ses portes le 6 novembre 2008 sur une plage horaire expérimentale le lundi de 17h30 à 19h30, en complément de l'ouverture habituelle du jeudi.



VOICI LA LISTE DES TRAVAUX QUI ONT ÉTÉ MENÉS À BIEN EN 9 MOIS.

VOLKRANGE

Pour un montant global de 212 730 euros

- Signalisation du parking de l'église et jalonnement.
- Réalisation d'un trottoir Boucle des castors.
- Centre Saint Michel (aménagement d'une piste et des abords).
- Tombes Bompert.
- Rue des Futaies (marquage des places stationnement – limitation de vitesse) réalisé par la ville.
- Mise en peinture de deux salles de classe.



- Jalonnement du Centre Saint Michel.



- Mise en sécurité des douves du château.
- Réfection du chauffage de l'église (réalisation budget CA).
- Electricité de l'église (réalisation budget CA).

LA TOTALITÉ DE CES RÉALISATIONS SE CHIFFRE À :

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Ville de Thionville | 450 494 euros |
| Eau Ville de Thionville | 3 568 731.50 euros |
| CA Portes de France | 1 534 282 euros |
| Syndicat des eaux de Cattenom | 34 760 euros |
| Total général | 5 588 267.50 euros |

NOTA : la ville de Thionville faisant partie de la Communauté d'Agglomération Portes de France et représentant plus de 50 % de la population de la CA et de son budget, il est normal que dans la liste des travaux réalisés figurent ceux financés par Portes de France Thionville.

BEUVANGE

Pour un montant global de 276 531,50 euros

- Marquage de place de stationnement route d'Angevillers.



- Charpente et toiture de la chapelle (réalisation budget CA).
- Renforcement du réseau AEP (budget eau de la ville de Thionville).

ELANGE

Pour un montant global de 38 700 euros

- Réaménagement du terrain de tennis (ajout de 2 Frontons en cours).
- Création d'un 3ème plateau surélevé route d'Elange.
- Menuiseries extérieures de la chapelle (réalisation budget CA).
- Conformité électrique – chauffage de la chapelle (réalisation budget CA).

KOEKING

Pour un montant global de 79 760 euros

- Création d'un passage surélevé rue Basse.
- Installation de jeux pour les enfants.



- Réparation de la mécanique des cloches (réalisation budget CA).
- Travaux AEP conduite d'eau entre Koeking et Hussange (Syndicat des eaux de Cattenom).

METZANGE

Pour un montant global de 32 890 euros

- Réfection de l'allée du Couvent.
- Passage sur élevé allée du Couvent.

VEYMERANGE

Pour un montant global de 3 407 700 euros

- Réfection lotissement les Hameaux du colombier (53 000 euros).
- Déplacement d'un passage protégé rue des Viormes (réalisé par la ville).
- Réfection étanchéité 2 toits terrasse école (6 700 euros).

- Maintien du débit d'eau du ruisseau de Metzange (budget eau Ville de Thionville : 3 348 000 euros).

Vos représentants thionvillois au sein du conseil d'agglomération ont voté (délibération du 02 octobre 2008 du conseil communautaire) :

- Travaux de requalification de la route des Futaies 607 850 euros
- Travaux de réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD 14a : 285 500 euros.
- Travaux de voirie définitive de la ZAC 485 032 euros

GARCHE

Pour un montant global de 177 344 euros

- Pose d'un ralentisseur Sentier des Rogations.
- Finition des abords de la cantine scolaire.



- Piste cyclable du chemin du Moulin.
- Réfection du passage piéton rue Meilbourg (école).

- Réparation du Skate.
- Enseigne au stade Bruno Magini – Etienne Zawadzki.

- Assainissement du sentier des Rogations – rue Saint Rémy (CA).
- Clôture du grillage de la cours de l'école maternelle.

- Pose de poteaux au passage surélevé rue de Meilbourg – Quatre Seigneurs.

- Pose d'un grillage sur le mur du cimetière.
- Réfection d'un trottoir devant N° 120 rue de Meilbourg (réalisé par la ville).
- Fermeture du clocher de l'église (réalisation budget CA).
- Electricité de l'église (réalisation budget CA).

OEUTRANGE

Pour un montant global de 158 430 euros

- Eclairage public (impasse Meunier et carrefour).
- Aménagement de la place de l'église (grillage sur le mur).
- Chemin des Pèlerins (création d'une chaussée rugueuse).
- Installation de panneaux de signalisation école-mairie.
- Pose de panneaux «danger école».

- Aménagement de 2 salles de réunion dans l'ancienne école.
- « Tourne à gauche » à la Croix Hépich (financé par le Conseil Général et la ville).
- Liaison cycliste du parcours de santé – chemins des Pèlerins (en cours budget CA).

TONDEUSES À GAZON ET OUTILS BRUYANTS.

Respectons la tranquillité de nos voisins.

L'arrêté municipal du 25 janvier 1998 sur le bruit fixe les jours et plages horaires autorisant les travaux de jardinage et de bricolage avec les outils bruyants. Ces travaux sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 19 h
- le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h.

LES PERSONNES RÉSIDANT À KOEKING ET AYANT DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER afin d'accomplir des démarches administratives sont invitées à se faire connaître auprès du service de l'Etat Civil au 03 82 82 25 80.

QUELQUES NOUVELLES EN PROVENANCE DU VILLAGE DE KOEKING

A l'initiative de plusieurs parents, une petite fête a été organisée dans les rue de Koeking à l'occasion d'Halloween. Après la collecte de bonbons, petits et grands se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans l'ancienne salle de classe de Koeking qui a résonné des rires et des cris des enfants, comme au bon vieux temps! D'autre part, les parents ont beaucoup apprécié l'installation d'une aire de jeux à l'entrée du village créant ainsi un lieu de rencontre jusqu'alors inexistant. Koeking sort de sa torpeur et ne sera plus un village dortoir.